

Bien gérer les feuilles mortes

Sur les pelouses et les gazons : laisser autant que possible les feuilles sur place, elles se décomposeront et formeront de l'humus. Si les feuilles sont trop nombreuses ou trop coriaces, les rassembler à l'aide d'un râteau à feuilles.

Sur les surfaces en dur : ne ramasser les feuilles que dans les endroits qui risquent de poser problème pour la sécurité des personnes et l'évacuation des eaux. Pour les petites surfaces, les collecter à l'aide d'un balai.

Le râteau à feuilles et le balai ne polluent pas, ménagent les insectes, la petite faune... et les oreilles du voisinage ! Pour des petites surfaces, le travail ne prend guère plus de temps qu'avec une souffleuse.

Et si une souffleuse s'avère vraiment nécessaire, **préférer une souffleuse électrique**, moins bruyante et moins puissante, qui impacte moins les couches superficielles du sol, et soulève moins de poussières et de particules fines.

Les feuilles collectées peuvent être mises en tas dans des endroits protégés, qui serviront de refuges pour les hérissons. Elles peuvent aussi être utilisées comme paillage au pied des arbres et arbustes et dans les potagers. Il est aussi possible de les broyer avec une tondeuse à gazon, électrique et donc peu bruyante, en mode mulching.

Respecter la tranquillité du voisinage : les travaux bruyants sont interdits le dimanche et les jours fériés. En semaine, éviter aussi de faire du bruit entre 12h et 13h, ou après 19h (17h le samedi).

Pour plus d'informations, Service des parcs et domaines, tél. 021 315 57 15,

